

Communiqué de l'intersyndicale Finances Publiques

De l'argent il y en a, aux Finances , nous on sait ça !!!

Ce slogan cher aux agents des Finances Publiques trouve toute son expression dans l'actuel conflit des retraites où le financement est au cœur des préoccupations de chacun.

Dans leur quotidien les agents constatent l'injustice fiscale qui se développe provoquant une injustice sociale qui touche de plus en plus de citoyens.

Aujourd'hui une majorité de la population soutient ce mouvement et semble prendre conscience que les écarts se creusent de plus en plus entre une minorité de riches et le reste des citoyens.

Les agents des finances savent qu'il est possible de mieux répartir les richesses :

- En instaurant un véritable impôt sur le revenu progressif à 10 tranches de 0 à 70% l'Etat engrange 10 milliards d'€ de recettes supplémentaire
- En supprimant certaines niches fiscales qui permettent aux plus riches de défiscaliser : gain immédiat : 25 milliards d'€
- En supprimant le bouclier fiscal : gain immédiat 600 millions d'€
- En remplaçant l'ISF par un véritable impôt sur le patrimoine au-delà de 800 000€ sans niches fiscales.

Aujourd'hui, à travers les différentes affaires autour du bouclier fiscal, la population réalise l'énormité des montants remboursés aux plus riches de ce pays (30 millions d'€ à la plus grande fortune de France, imposée par ailleurs après déduction de toutes les niches fiscales à un taux de 27%).

Aujourd'hui nous savons tous que l'équation est simple :

plus d'emplois, moins de précarité = plus de cotisations.

Nous comprenons parfaitement que la plus forte taxation des profits, des prélèvements sur les distributions de dividendes, l'intéressement, la participation, contribueraient largement à financer les caisses de retraite sans pour autant mettre les plus riches dans la misère.

Nous savons aussi que les exonérations de charges accordées aux entreprises n'ont pas démontré leur efficacité sur l'emploi, mais ont bel et bien mis en péril les caisses de retraite. Qui peut croire que 0.25 points d'augmentation des cotisations patronales par an étalé sur 40 ans mettrait en péril l'économie française ???

Malgré les efforts du gouvernement pour faire croire le contraire, nous avons tous saisi qu'en France nous subissons une triple peine : allongement de la durée de cotisation, allongement de l'âge légal et décote.

Les agents des finances par leur implication dans ce conflit apportent leur contribution à la lutte avec les leviers dont ils disposent : blocage des centres d'encaissement, blocage de plusieurs centres informatiques, blocages de sites qui perturbent la réception, les encaissements. Une large majorité de départements sont dans l'action.

La lutte continue !!! Nous ne lâcherons rien !!!